LE MANIFESTE

Monseigneur le Comte de Paris a adressé ces jours derniers aux maires de France, une lettre-circulaire.

Il est certain qu'en la recevant, un grand nombre de maires ont dû lui accorder l'attention qu'elle mérite, non-seulement à cause de la signature royale dont elle est revêtue, mais encore à cause des idées justes, historiques qu'elle exprime.

Mais ce n'est pas calomnier les maires que d'insinuer que plusieurs d'entre eux n'ont pas avec l'histoire de France des rapports d'une intimité immorale, et qu'il se serait trouvé parmi les magistrats municipaux quelques braves gens pas très royalistes, qui, au reçu de la lettre, auraient dit :

—Tiens ! voilà le Comte de Paris qui m'écrit. Qu'est-ce qu'il me veut ?

Et qui auraient laissé dans leurs cartons la lettre royale, sans la méditer et sans en extraire le suc.

Heureusement, un homme se trouvait là, au timon des affaires, comme on dit, qui, sous de dehors intelligents et même spirituels, cache une naïveté extrême.

Cet homme s'est hâté d'envoyer un commissaire de police qui a saisi quelques centaines d'exemplaires de la lettre royale.

Résultat : Un bruit énorme. Tous les journaux de Paris et de province reproduisant à des millions d'exemplaires le texte saisi. La lettre destinée aux maires seuls, lue par tous les Français, y compris les maires.

On ne m'ôtera pas de l'idée que M. Floquet a dû être séduit par l'or des d'Orléans pour leur organiser une publicité pareille.

Car s'il a fait pour rien un tel service de réclame c'est un pur serin. Or, tout le monde sait que M. Floquet est non seulement le plus intelligent, mais encore le plus spirituel des républicains.

Sa réputation d'intelligence et d'esprit est tellement établie dans l'esprit de ses contemporains que lorsqu'il dit : "Ce que je ferai sera bien fait," tout le monde s'incline.

Si Notre Saint-Père le Pape se permettait de terminer une de ses encycliques par une pareille déclaration, il y aurait des protestations furibondes, non pas seulement chez les athées, mais peut-être même jusque dans le Sacré-Collège.

Mais Floquet, l'infaillible Floquet ne connaît pas ces résistances. Ce qu'il fait est bien fait. Il le dit et tout le monde, dans la boutique républicaine, l'en croit sur parole.

Je suis forcé, pour une fois, de penser de Floquet ce qu'il pense de lui-même. Il a fait saisir la lettre du comte de Paris, et ce qu'il a fait est bien fait. Oh ! Oui !

C'est bien fait, puisque, grâce à lui, tout le monde en France a lu et discute cette lettre.

Aussi je suis disposé à passer l'éponge sur toutes les violations de la loi que le citoyen Floquet a dû accomplir pour obtenir cet heureux résultat. Je suis disposé à oublier qu'il a piétiné sur la loi de la presse, qu'il s'est comporté comme un petit Persigny, qu'il a répudié son propre passé. Car, enfin, lorsque le gouvernement impérial saisissait les feuilles de l'ouvrage du duc d'Aumale, l'*Histoire des Condé*, Floquet, qui était aussi spirituel que maintenant et qui n'était guère moins solennel, aiguisait sa bonne plume de Tolède et démontrait au tyran que la pensée a des droits imprescriptibles, que la propriété est sacrée, même lorsqu'elle s'étend sur les choses de l'âme.

Qu'est-ce que ça fait, mon Dieu, que Floquet ne pense plus comme ministre ce qu'il pensait comme défenseur de la Pologne ? Qu'est-ce que ça fait qu'il confisque la pensée après l'avoir défendue ? Qu'est-ce que ça fait qu'une fois de plus la raison et la rime fassent de Floquet le synonyme de paltoquet ?

J'ai des trésors d'indulgence pour cet homme-là, et j'ai toutes les peines du monde à m'empêcher de lui crier : "Merci, Floquet, sans toi, la lettre de mon prince n'aurait pas eu tout le retentissement qu'elle mérite. Tu nous as saisi pour trois francs cinquante de papier, mais tu nous a fait pour cinq cent mille francs de réclame. Merci, Floquet."

C'est qu'elle est admirable, cette lettre. Du moins je la trouve telle, parce qu'elle reflète les théories de l'école politique à laquelle j'appartiens, cette école qui veut la centralisation politique à outrance et la décentralisation administrative à outrance, cette école qui ferait bon marché de la liberté de la presse, mais qui estime que la base d'une nation c'est la liberté de l'individu, la liberté de la commune, cette école qui trouve inutile que les citoyens aient le droit de s'assembler pour déblatérer contre le gouvernement, mais qui trouve indispensable que les citoyens aient le droit d'administrer eux-mêmes leur propre argent, de réaliser par eux-mêmes les améliorations matérielles et morales dont ils ont besoin, de surveiller leur école aussi bien que leurs chemins vicinaux, et d'être les maîtres chez eux.

J'ai déjà entendu dire autour de moi par les sceptiques qui poussent sur l'asphalte comme la luzerne dans les terres fortes : A quoi bon ? A quelle nécessité répond la lettre royale ?

Et j'ai bondi. Et j'ai répliqué à ces gens qui détestent la République, à ces gens qui attendent que la Monarchie leur tombe toute rôtie dans le bec :

—A quoi bon ! Mais vous passez votre temps à demander que votre prince fasse quelque chose. Et au premier acte qu'il accomplit, vous voilà partis à discuter la convenance, l'actualité, la prudence, un tas de fariboles inutiles.

Tel n'est pas mon système. Je désire que mon prince agisse, parle et écrive. Et toute action, toute parole émanant de lui, je les trouve utiles, louables, par cela même que ce sont des actions, des paroles, des actes.

Et dans l'espèce, je juge éminemment utile, nécessaire et actuelle cette lettre qui dit en somme aux paysans ceci :

—On m'accuse de vouloir gouverner quand je serai remis en possession de mon héritage, avec les châteaux, avec les riches, avec les nobles. Ce n'est pas vrai. Je gouvernerai avec les chaumières. Je gouvernerai avec vous. C'est la Monarchie qui a émancipé les communes, c'est la Monarchie qui leur rendra l'indépendance et l'existence, et l'émancipation.

Une telle lettre est autrement utile même, si on peut parler ainsi, que les *Instructions* de l'an dernier qui, par leur caractère didactique, s'adressaient seulement aux classes élevées, aux classes politiques.

C'est de la bonne semence de Royauté qui va dans le peuple et qui germera.

Voulez-vous maintenant que je vous fasse un aveu ? Hé bien ! j'attendais une interpellation de la Droite à propos de cet abus de pouvoir qui a consisté à saisir préventivement l'expression d'une pensée humaine. Cette interpellation était annoncée : elle ne s'est pas produite ; je le regrette.

On ! je sais ce qu'on va me répondre. On me dira que si la Droite avait interpellé, elle aurait fourni à Floquet l'occasion d'un triomphe parlementaire ; que la majorité républicaine se serait concentrée en faveur du cabinet ; que Floquet qui insulta le czar aurait peut-être trouvé dans son sac un vieux reste d'injures à l'adresse du comte de Paris ; que la Droite aurait été battue un fois de plus.

Qu'est-ce que ça peut nous faire ? La Droite est à la Chambre pour être battue. Et peu nous importe les combinaisons parlementaires, les victoires ministérielles, pourvu que la justice et le bon droit trouvent parmi nous des avocats et des défenseurs. Le rôle de nos amis à la Chambre est précisément de mener, le plus souvent qu'ils pourront, le droit et l'honnêteté à la défaite, car le droit et l'honnêteté ne triomphent qu'à force d'être battus.

Lorsque les premiers chrétiens luttaient contre le paganisme, jamais il n'est arrivé à leurs chefs de se dire :

Nous ne sommes pas la majorité. César a des légions couvertes de fer ; nous n'avons que des esclaves et des femmes. César a des bêtes dont les dents sont aiguisées et les mâchoires solides ; jamais nos frères n'arriveront à dévorer les lions et à écraser les éléphants, restons tranquilles.

Non, ils affrontaient avec leur nudité, avec leur faiblesse, avec leur délaissement, César, ses légions et ses bêtes, et à force d'être mangés, ils ont fini par manger l'Empire, les légions et les bêtes du Colysée.

Voilà pourquoi j'aurais aimé voir un de nos chefs parlementaires monter à la tribune et mettre le nez des républicains dans leur passé, leur demander en vertu de quel droit ils ont agi : leur démontrer l'insanité et l'illégalité de leurs précautions et lutter jusqu'au bout contre le ministère.

Les républicains auraient approuvé par un ordre du jour leur Floquet. Et puis après ? Est-ce que nos amis ont la prétention de convaincre la majorité républicaine ? Est-ce qu'ils n'ont pas pour devoir de parler tout le temps par dessus la tête de cette majorité pourrie, et par les fenêtres de la Chambre, à l'adresse du pays, qui voit, qui juge et qui se souvien dra ?

Avec ce système de tactique parlementaire, jamais les Cinq sous l'Empire n'auraient proféré une parole, parce qu'ils étaient certains de rallier autour de M. Rouher toute la majorité impérialiste.

Avec ce système de tactique parlementaire, jamais Gambetta et ses amis n'auraient élevé la voix pendant les premiers jours de l'Assemblée nationale, parce qu'ils étaient certains de mettre contre eux tous les conservateurs divisés.

C'est à la défense qu'il appartient d'être prudente. L'attaque ne réussit que lorsqu'elle est imprudente, et les charges de cavalerie n'enfoncent les bataillons carrés que lorsque les cavaliers sont décidés à ne pas revenir et à trouver la mort ou la captivité sur le rempart de baïonnettes qu'ils vont rompre.

Voilà pourquoi, en dépit des raisonnements des docteurs, je persiste à regretter que la Droite n'ait pas interpellé et qu'elle n'ait pas forcé les républicains à déclarer légal ce qu'ils qualifiaient d'illégal quand ils étaient hors du pouvoir.

L'autre jour, les républicains ont été obligés de se solidariser avec les gens qui tripotent dans les urnes électorales. Floquet a eu une majorité. Tant mieux.

Hier, on aurait pu les forcer à se solidariser avec les gens qui saisissent les lettres, qui interceptent la pensée, qui gouvernent au nom de la raison d'Etat.

On ne l'a pas fait. Tant pis.

Je voudrais voir le gouvernement, convaincu, tous les jours, d'arbitraire, d'illégalité, de fraude, et tous les jours couvert par la majorité républicaine.

Parce que ces victoires remportées sur la raison et la justice sont mortelles pour ceux qui les remportent.

En somme, en saisissant la lettre royale, le gouvernement a commis une illégalité et un acte de bêtise amère.

La presse le lui a dit. J'aurais aimé que la Droite le lui dit aussi. Et j'aurais aimé que la majorité républicaine endossât cette illégalité et cette bêtise.

Il paraît qu'il valait mieux qu'il en fût autrement. Je m'incline. Mais je ne comprends pas

Maintenant, il est possible que l'interpellation ne soit qu'ajournée et qu'elle ait lieu lorsque le gouvernement, en renonçant à des poursuites contre l'auteur de la lettre, aura avoué l'illégalité de la mesure qu'il a prise.

Dans ce cas, je m'incline et je comprends.

J. CONRLIV.

Voici le texte même du manifeste dont il est question dans l'article ci-dessus :

Sheen House, le 4 juillet

Monsieur le maire,

Le vote indépendant des électeurs et du conseil municipal vous a place à la tête de votre commune. La tâche qu'il vous impose est grande. Vous avez à protéger les finances et les franchises municipales contre une administration dépensière et tyrannique.

Le parti dont cette administration est l'instrument docile a compromis la République ; il l'entraînera dans sa chute. Le jour viendra bientôt sans doute où nous devrons tous nous unir pour refaire le gouvernement de la France et l'établir sur des bases durables.

Dans cette pensée, je m'adresse à vous, le représentant de l'une de ces Communes que la Monarchie a constituées, émancipées, et qui l'ont aidée à fonder l'unité nationale. Je viens à vous directement pour dissiper les calomnies répandues par ceux qui veulent nous empêcher de nous entendre.

Laissez-moi vous le dire sans réticences, comme je le ferais face à face, si un cruel exil ne me tenait pas éloigné des fêtes de France que je veux avoir avec vous.

La République n'a pas donné aux communes la liberté qu'elle leur avait promise. Tous les moyens sont bons aux républicains pour s'assurer la majorité dans les conseils. La commune, cette grande famille, est divisée en oppresseurs et en opprimés. Soumise au régime des budgets obligatoires, elle n'est plus indépendante dans la gestion de sa fortune ; les parents n'y sont plus les maîtres de l'éducation de leurs enfants.

Un gouvernement d'occasion vous promettra peut-être la restitution de ces libertés perdues. N'espérez pas qu'il puisse vous les rendre. Son premier soin sera de détruire celles qui vous restent.

Ces libertés, la monarchie les garantira, étant assez forte pour ne pas les craindre. Loin d'être hostile à la démocratie communale, elle seule peut sauvegarder ses intérêts et respecter ses droits. Elle mettra l'ordre dans la commune comme dans l'Etat.

Le prêtre à l'église, l'instituteur à l'école, pourront se dévouer à leur mission sans être les instruments ni les victimes de la politique. Ils travailleront ensemble à une œuvre vraiment patriotique en développant chez les jeunes générations, avec la connaissance de leurs droits, le sentiment de leurs devoirs.

Le Maire, enfin ne tiendra ses pouvoirs ni de la faveur, ni de la naissance, ni de la richesse. Quelle que soit sa situation personnelle, il ne devra l'écharpe tricolore qu'au libre choix de ses égaux.

Croyez, monsieur le Maire, à mes sentiments bien sincères.

PHILIPPE, Comte de Paris.

PROVINCE DE QUÉBEC

SHERBROOKE — Les colons belges, établis à Sherbrooke et aux environs, doivent avoir sous peu une réunion en vue de fonder une société de coopération mutuel et de colonisation. S'ils agissaient avec sagesse et prudence, ils peuvent rendre de grands services à leurs compatriotes et à notre contrée.

—M. Skinner a reussi à obtenir une charte pour l'incorporation de sa compagnie de telephone. Il doit se mettre à l'œuvre immédiatement pour doter notre ville d'un nouveau service.

LAC NOMININGUE —Nous recevons les meilleure nouvelles de ce côté. La récolte donne les plus belles espérances. Le foin est en pleine terre ; on n'en voit pas de plus beau d'ici au Nominingue.

Le cercle agricole établi depuis quelques mois fonctionne à merveille. Il a ses réunions tous les quinze jours, et les connaissances théoriques que les colons y acquierent, sont complétées par des visites faites aux principales fermes. Ces conférences agricoles produisent déja les meilleurs résultats ; nous en trouvons la preuve dans la pratique du silo qui a été inaugurée, l'année derniere, par M. Lalande avec un succes tel que plusieurs autres colons se proposent d'imiter son exemple.

Les Sœurs de Sainte-Croix ont commencé leur œuvre : l'école qu'elles ont ouverte a été fréquentée pendant l'hiver par une vingtaine d'enfants.

Les travaux du grand chemin de Papineauville ont été repris et sont poussés avec vigueur. Quatre-vingts travailleurs y sont employés. Les sept milles de chemin qui restent encore à faire seront terminés à l'automne. L'ouverture de ce chemin sera d'un grand avantage à la colonisation, car il met le lac Nominingue à 63 milles de chemin de fer, en attendant que cette distance soit réduite à 21 milles, ce qui aura lieu quand le chemin de Saint-Jerome sera construit jusqu'à la Chute-aux-Iroquois.

SHEDIAC —On lit ce qui suit dans le compte-rendu du pèlerinage des Acadiens à Sainte-Anne de Beaupre publié par le *Moniteur Acadien* :

"Trois miracles avaient été accomplis au moment de la communion. Sainte-Anne avait entendu nos prières, elle n'avait pas voulu laisser partir les pèlerins acadiens sans faire éclater sa puissance au milieu d'eux. Une pauvre femme de Miramichi, N. E., du nom de Lirette, perclusé des deux jambes et que le médecin aurait désiré laisser en chemin tant elle souffrait, venait de recouvrer l'usage de ses membres et pouvait maintenant marcher sans l'aide de personne ! Tout le monde la vit gravir les marches du sanctuaire pour aller se jeter à genoux au pied de l'autel !

"Une autre femme, une dame Cormier, de Richibouctou, Comté de Gloucester, était un autre prodige. Elle avait failli mourir en route, et le Dr Comeau, qui l'avait soignée, plus étonné que tout autre, lui qui connaissait la gravité du mal, s'empressa de constater la guérison et de rédiger son témoignage de ce miracle éclatant.

"Le troisième prodige s'opéra sur la personne d'un enfant de trois ans et demi, dont le pere est M. Eustache à Dominique Boudreau, de l'Aboujagane. Il avait les deux jambes paralysées et n'avait jamais marché. Sa pieuse mere, le portant dans ses bras, l'avait déposé au pied de la statue de Sainte-Anne en implorant sa misericorde. La grande sainte entendit ses supplications, se laissa toucher, et l'enfant marcha.

"Trois miracles en un seul jour, opérés sous nos yeux, n'était-ce pas assez pour remplir nos cœurs d'émotion, d'amour et de reconnaissance."

Pour acheter

DES

Vêtements

Aux Conditions les plus Favorables

ALLEZ AU

Nos 269 et 271, rue Wellington

Où vous ne serez pas embarrassé de faire un choix, l'assortiment en magasin étant le plus complet.

J'achète et je vends au comptant seulement, de sorte que je puis vendre à meilleur marché que toute autre maison à Ottawa.

Conditions : Au comptant seulement

P. O'Reilly

W. O. McKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Sussex

J. L. N. LOYER

Nouveau magasin de Vins, Liqueurs et Epiceries

No 165, coin des rues Sussex et Clarence, OTTAWA.

M. Loyer tient constamment à son magasin tout ce qui constitue la ligne d'épicerie dans ses moindres détails. Il espere par sa prompte attention et sa courtoisie envers le public, mériter une large part de patronage. 21 11 87-1a

TOUT HOMME

qui est FAIBLE, NERVEUX, DEBILITE dans son JOURNAL est sûr de guérir complètement de VIGUEUR PERDUE et ESPERANCE de VIE ; toutes causes qui entraînent des dérangements dans le système organique des SOURCES de la VIE, MAUX DE TETE, MALADIE DE L'EPINE DORSALE, RHUMES, SAIGNEMENTS, PERTE DE MEMOIRE, INSOMNIES, IRRITABILITE de TEMPERAMENT, BOUTONS et ROUGEURS sur la figure et tous les symptômes de DEBILITE GENERALE, CONSOMPTION dans un avenir rapproché, d'INSANITE, peuvent trouver un grand secours en la servant de notre Specifique No 23. Sans rival en la matière et la seule qui existe. Il donne la VIGUEUR de la JEUNESSE et restaure le système complet chez les vieux et chez les jeunes en donnant de la force aux MUSCLES aux NERFS, reconstruisant le système musculaire et mettant en action toute l'énergie physique du corps humain. A l'âge de soixante ans on a 23 chances plus de chances de vivre que ceux qui prennent pour eux-mêmes. Le coût est de deux semaines, $2. Guérison Garantie. Notre specifique No 24 est un REMEDE infaillible pour toutes les MALADIES SECRETES de quelque nature qu'elles soient etc. Vendu d'après notre GARANTIE par écrit qu'il opérera une GUERISON. Prix $5. Compagnie de Médecine de Toronto, Toronto, Ont.

CONSOMPTION

Cette maladie affreuse, qui durant tant d'années a semblé défier la science des meilleurs physiciens qui en ont fait leur spécialité, a été le sujet de notre étude, et nous sommes maintenant en mesure de dire à nos malades incurables qu'ils ne sont pas plus mal pour avoir consulté des médecins, essayé tout ce qui a été recommandé, et dépensé leurs dernières ressources. Nous leur offrons un remède qui a été le salut de centaines de cas désespérés, et nous pouvons leur envoyer des certificats de guérison parmi les plus remarquables que nous ayons reçus. Nous ne demandons pas de leur argent avant qu'ils aient été guéris à leur satisfaction. Nous ne demandons pas de leur argent du tout si nous ne pouvons pas les guérir